



Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 24.09.2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 11
Nombre de suffrages : 18

Date de la convocation 19/09/2025

Délibération 46-2025

Objet Approbation PV de
séance 3 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le VINGT QUATRE SEPTEMBRE à vingt heure trente l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BELLEGARDE

Etaient présents :

M BELLEGARDE Daniel, Mme ANCEY Dominique, M. LECUYER Daniel, M. Marc MUSCAT, Gilbert CHAZAL, M. Dominique MAIRE, M. Annick GAT, Pascale VERHNES, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, Natacha BENALI

Procuration(s) :

Marie VITALI donne pouvoir à Annick GAT, M. CAIRON Yves donne pouvoir à Gilbert CHAZAL, M. Patrick POUDEVIGNE donne pouvoir à Dominique ANCEY, Patrice RUBEAUX donne pouvoir à Daniel BELLEGARDE, Jean-Marie POUWELS donne pouvoir à Marc MUSCAT, Valérie MAGDELAINE donne pouvoir à Daniel LECUYER, Sandrine GAS donne pouvoir à Dominique MAIRE

Etai(ent) absent(s) :

Lydie AMEVET,

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Pascale VERHNES

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,
Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 3 septembre 2025

Monsieur le Maire en donne lecture.

Le Conseil municipal, ouï le Maire, et après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** le PV du Conseil municipal du 3 septembre 2025 ainsi présenté

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Pascale VERHNES

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Daniel BELLEGARDE



Le Maire

Certifie exécutoire la présente délibération Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 084-218400554-20250924-DEL462025-DE

24/09/2025

Numéro interne de l'acte : 46-2025